



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC du Fjord-du-Saguenay termine l'année financière 2018 avec un excédent de 150 000 \$

Saint-Honoré, le 10 avril 2019 — Lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay d'hier, les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 ont été déposés officiellement par la directrice générale et secrétaire-trésorière pour adoption. Ceux-ci ont été présentés et commentés par l'auditeur externe M. Paul Gilbert, CPA auditeur, CA de la firme Mallette.

La MRC termine son année avec un excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 149 358 \$ sur un budget de 11,5 millions de dollars. Les revenus totaux sont de 13,3 millions de dollars (incluant les revenus d'investissement de 2,7 millions de dollars) et les charges s'élèvent quant à elles à 10,5 millions de dollars. La situation financière présente des actifs financiers de 69 millions de dollars, des passifs de 24 millions de dollars et un excédent accumulé de 49 millions de dollars. L'investissement net dans les immobilisations et autres actifs représente 92 % des excédents accumulés.

En ce qui concerne les territoires non organisés (TNO), un déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 146 239 \$ a été enregistré sur un budget de 4,5 millions de dollars.

De nombreuses réalisations ont eu lieu au cours de cette année financière dont :

- Entente de service pour le centre d'urgence 911;
- Étude sur les parcs industriels;
- Attribution de 24 terrains de villégiature;
- Mise en place du sauvetage hors du réseau routier sur les TNO;
- Mise en place de programmes d'aide financière pour les composteurs domestiques et les couches lavables.

« Nous continuons d'offrir des services de qualité à nos différents clients, ce qui est essentiel pour notre organisation. Le développement est au cœur de nos actions et c'est ce qui permet d'en offrir davantage à notre clientèle », souligne M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Enjeux 2019

Cette année encore, la MRC du Fjord-du-Saguenay mettra au cœur de son développement l'avant-gardiste qui la caractérise. Voici les priorités identifiées par le préfet de la MRC :

- Schéma de couverture de risques en incendie;
- Poursuite du développement du réseau Internet;
- Gestion des matières résiduelles;
- Projets régionaux;
- Immigration;
- Tourisme.

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

Pour plus d'informations, visitez le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrc-fjord.qc.ca.

- 30 -

Source :

Janick Gagné
Conseillère en communication
418 673-1705, poste 1183
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca

Information :

Gérald Savard
Préfet
418 673-1705, poste 1108
prefet@mrc-fjord.qc.ca